

Information de Monsieur le Maire quant à la situation rencontrée en ce début de mandature - Conseil Municipal du Jeudi 25 septembre 2014.

J'avais avec mon Equipe promis la transparence au Conseil Municipal et auprès de la population ; aujourd'hui je me dois de vous informer des nombreux dossiers ou informations qui impacteront notre mandature et je pense que nous découvrirons encore d'autres nouveaux dossiers compliqués dans les mois à venir :

Administration, finances, gestion des ressources humaines, juridique

- Finances : j'avais déjà donné la situation financière lors du Conseil du 29 avril 2014 ; notre épargne nette étant quasiment nulle, on ne peut pas dégager de possibilités d'autofinancement pour investir sinon en empruntant...notre dette actuelle est de 7 700 000€ et la dette par habitant va dépasser les 1200€...; en clair situation financière très difficile...
- Effectifs au 31 mars 2014 : 104 personnes à la mairie et 77 agents au CCAS (62 équivalents temps plein).
- Absence d'un plan global d'économies
- Absence de procédure d'achats et de contrôle des factures, depuis mises en place en juin 2014.
- Absence d'inventaire et de gestion des stocks.
- Absence de véritable gestion du personnel avec un plan de formation et de gestion des carrières
- Management des ateliers et services techniques à revoir afin d'améliorer le climat social et l'efficacité des services.
- Très forte augmentation des coûts de personnel à compter de janvier 2014.
- Important stock d'heures supplémentaires existant au 31 mars 2014.
- Système informatique globalement à revoir.
- Absence de tableau de bord permettant de suivre la masse salariale mensuelle, l'absentéisme, le suivi détaillé des effectifs, la trésorerie, le suivi mensuel du budget...
- Absentéisme du personnel anormalement élevé (voir rapport de la Cours régionale des Comptes)
- Engagements financiers démagogiques pris pendant la campagne électorale et qui impacteront nos dépenses de fonctionnement.
- Absence de règlement intérieur pour le bon fonctionnement des services municipaux.
- Nombreuses lettres, dossiers et réclamations laissés en déshérence.
- Dossier du sinistre de l'ancienne salle Jean Paul Sartre (ancien cinéma), rue Clémenceau : pour une valeur estimée à 700 000€, l'assurance nous propose 25 000€.
- Contentieux de 100 000€ sur la DSP (Délégation de service public) au sujet de la chaufferie centrale.
- Contentieux à la salle Yves Roques pour un problème d'évacuation des eaux fluviales avec déjà un coût de 32 000€ et le problème n' est toujours pas réglé.

Patrimoine Communal

- Le patrimoine immobilier de la Ville (81 bâtiments, 57 500 m²) est globalement ancien, mal entretenu et très coûteux : le coût énergétique par habitant est passé de 55€ en 2009 à 90€ en 2013 soit +63% !; Un très important travail est mené actuellement pour un état des lieux très précis et sera terminé courant octobre 2014 ; des choix et décisions seront ensuite à prendre pour améliorer cela en répondant à nos soucis de cohérence et d'économies tout en essayant de donner au mieux satisfaction aux très nombreuses demandes du milieu Associatif et sportif.

- Les infrastructures sportives (gymnases, vestiaires, toilettes, certains terrains,...) sont en très mauvais état.
- Les toitures de la Mairie, du Musée de géologie, de l'Eglise Notre-Dame sont à rénover.
- Les ECOLES publiques sont mal isolées(huisseries à remplacer) et ont un besoin important de renouvellement de matériel pédagogique et informatique ; des travaux ont été faits cet été et des efforts conséquents vont être réalisés d'ici la fin de l'année, ainsi qu'en 2015 et 2016.
- Etat et propreté des cimetières (mûrs de soutien, accès, coupe des herbes, nettoyage, écoulement des eaux, abords...) irrespectueux des défunts et de leurs familles.
- Investissements conséquents à prévoir à l'usine de captage et de traitement de l'eau du Puech et à Bouquiès hors entretien habituel du réseau ; si on intègre la mise en place des périmètres de sécurité avec la sécurisation de la ressource, il faut prévoir sur les années à venir environ 3 600 000 € d'investissements...
- Parc de 53 véhicules communaux globalement ancien.
- Retard dans la mise en place du PLU (Plan Local d'Urbanisation).
- Préemptions et acquisitions d'immeubles inconsidérées, ainsi l'exemple de l'« Héritage » du Parc Tourtonde, rue Gambetta, préempté et acheté par la Commune avant les élections.

Voirie communale

- Notre voirie fait environ 80 km.
- Absence là aussi d'état des lieux et de suivi de chaque voirie avec beaucoup de zones critiques ; des choix seront à faire...
- Absence d'un plan global et cohérent de circulation de la ville ; nous venons de commencer à proposer des solutions avec déjà la matérialisation et la mise en sens unique de la rue Cayrade.
- Mauvaise signalisation des lieux et des parkings.
- Absence d'une zone bleue étendue et à mettre en place prochainement.

Social, CCAS, EHPAD de Bellevue, Restaurant Municipal

- EHPAD : le dossier de financement de cet investissement a été mal géré depuis 2006 et 874 000 € de subventions n'avaient pas été perçues au 31 mars 2014. Les pertes cumulées du 1^{er} juillet 2012 au 31 décembre 2013 sont d'environ 400 000€, perte qui aurait été encore aggravée s'il n'y avait pas eu une aide exceptionnelle de l'ARS de 234 000€... Cette situation conduit à accentuer un fort déficit de fonctionnement qu'il faudra résorber par une nouvelle organisation. De plus on doit faire face à une trésorerie très tendue ...
- EHPAD : là aussi absence de procédure d'achats, de gestion des stocks...
- Restaurant municipal : nos prix de revient sont loin des prix du marché et de nouvelles pertes sont à envisager...un travail sérieux est en cours pour remédier à ces problèmes...les prix de vente à L'EHPAD sont loin de ceux pratiqués dans la région ce qui explique des pertes supplémentaires pour notre EHPAD et aussi la non adhésion des autres communes voisines...

Intercommunalité CCDA (Communauté de Communes Decazeville-Aubin)

- Avant notre arrivée, la situation était plus que tendue et nous avons tout fait dès notre élection pour répartir ensemble les 5 communes sur de bonnes bases afin de d'assurer le meilleur avenir possible à notre Bassin.
- Zone commerciale du Centre : deux contentieux importants en relation avec la délivrance du permis de construire sont actuellement en cours et sans la levée des recours auprès du Tribunal Administratif, les travaux ne pourront pas débuter et cela risque de prendre pas mal de temps...là aussi on a trouvé des dossiers juridiques concernant la Mairie mal gérés et mal suivis.

- Difficulté évidente dans la mise en place du projet musical du territoire (la compétence musique a été transférée en janvier 2014) : tout est quasiment au point mort malgré de gros investissements consentis par la CCDA et la Commune de Decazeville.
- La partie droite du bâtiment de la tête de réseau des médiathèques appartient à la ville ; c'est une coquille vide qui a déjà coûté environ 700 000€ et qui reste totalement à aménager et à équiper pour au moins 900 000 €...
- Les charges de centralité de Decazeville ne sont toujours pas reconnues mais la mutualisation qui devra se mettre en place permettra, il faut l'espérer, des progrès dans ce domaine...

Autres

- Le fonctionnement du quai de transfert de Laromiguière a été mis en place avec le SYDOM Aveyronnais à compter du 1^{er} juillet 2014.
- Globalement, nous avons trouvé une Commune très isolée depuis longtemps et avec peu de liens avec la population, les associations ou assimilés, le monde économique, les autres Collectivités, l'Etat...

Dans un contexte national très difficile et une paupérisation grandissante de notre ville, vous l'aurez compris, la tâche qui nous attend est immense mais avec la bonne volonté de tous et même si parfois cela risque d'être douloureux, je suis persuadé que tous ensemble nous arriverons à progresser et servir ainsi au mieux nos concitoyens.

Toutes nos Equipes et Commissions travaillent déjà pour améliorer la situation et un plan de travail pour les 5 prochaines années sera prochainement présenté.